

RÉSOLUTION ADOPTÉE

LORS DE LA DEUX CENT QUATRE-VINGT-SIXIÈME RÉUNION (SPÉCIALE)

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE 10 JUILLET 2006

- * 286S-CX-1264 concernant l'engagement d'un attaché d'administration - responsable des approvisionnements au Service des ressources humaines et financières (**Marc Gravelle**)

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels (Loi 65).